

Sebastian Roché : « Les mauvaises pratiques policières sapent les fondements de la République »

 [lemonde.fr/idees/article/2023/07/02/sebastian-roche-les-mauvaises-pratiques-policieres-sapent-les-fondements-de-la-republique_6180178_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/07/02/sebastian-roche-les-mauvaises-pratiques-policieres-sapent-les-fondements-de-la-republique_6180178_3232.html)

Sebastian Roché

Les mauvaises pratiques policières, violence en tête, sont toxiques pour la nation. Le régime démocratique ambitionne de réunir les différences sur la base de l'égalité afin d'assurer la cohésion sociale, mais celle-ci est corrodée par des comportements que la morale réproouve et que la loi interdit. Il est temps que la classe politique en prenne conscience et déchire le voile d'ignorance qu'elle préfère se mettre sur les yeux.

Comme à Los Angeles en 1992, à Clichy (Seine-Saint-Denis) en 2005, à Londres en 2011, le tir mortel sur Nahel à Nanterre provoque une indignation morale, et une colère qui déclenche des émeutes, déchirant la collectivité politique. Il est trop facile, et surtout erroné, de blâmer les comportements individuels des policiers. Les hommes politiques qui votent les lois, permettant aux policiers de tirer lorsqu'il n'y a pas de danger, sont à la source des émeutes destructrices. Blâmer les familles, les jeux vidéo, les médias sociaux et les quelques « *pommes pourries* » dans la police – qu'il convient de sévèrement punir – est la tactique des décideurs qui visent à s'exonérer de leurs responsabilités.

Ce sont pourtant eux qui choisissent de donner plus d'armes aux agents (Flash-Ball, LBD, grenades, armes longues), de réduire leur formation pour, précipitamment, « mettre du bleu » dans la rue et d'élargir les conditions d'usages des armes. Quoi qu'il en coûte. Ce sont nos gouvernants qui, puisant leurs références à l'extrême droite, propagent des « concepts » comme décivilisation et ensauvagement auxquels font écho des syndicats de police qui parlent de « *guerre* » contre « *les nuisibles* », un vocabulaire colonial, comme dans le tract d'Alliance et de l'UNSA du 30 juin.

Perte de confiance dans les élus et la loi

Un homicide policier « de trop » a mis le feu aux banlieues. Mais quel est le carburant qui a été enflammé ? Il est composé des émotions accumulées par les adolescents, lors de ces contacts ordinaires avec des policiers, faits de peur et d'humiliation. La jeunesse y est particulièrement sensible, plus que tout autre segment de la population. Ces expériences engendrent non seulement un rejet de la police, mais aussi une perte de confiance dans les élus et la loi, et un effondrement de la croyance dans la valeur des processus démocratiques. Ceci explique que les appels au calme ou la décision de mettre le policier en examen pour homicide volontaire n'ont guère d'effet d'apaisement.

La discrimination et la brutalité sont régulières, lors des contrôles d'identité. Nous disposons maintenant de plus d'une dizaine d'enquêtes de politistes, démographes ou du défenseur des droits qui prouvent l'existence de contrôles au faciès de Paris à Marseille

en passant par Lyon. La discrimination est un délit, quand bien même un policier en est l'auteur.

Lire aussi l'entretien avec Jacques de Maillard : Mort de Nahel M. : « Nous sommes aujourd'hui dans une situation où domine le rapport de force et où rôde le spectre de 2005 »

Côté violences, qui a oublié les trente mutilés du mouvement des « gilets jaunes », et les six de celui contre la réforme des retraites ? On doit ajouter à cela la multiplication par six des tirs mortels sur les véhicules depuis la loi de 2017, qui fait de la France le « champion » d'Europe des pays étudiés. Le bilan pour la police française est accablant pour une démocratie occidentale. Heureusement que la gendarmerie, bien que généreuse dans son usage des grenades comme à Sainte-Soline (Deux-Sèvres), se démarque tant en matière de respect de l'égalité que de maîtrise de l'usage des armes à feu.

Les problèmes sont systémiques, mais ce mot paraît imprononçable à nos ministres ou présidents successifs. Est-il encore temps de cacher la poussière sous le tapis quand la France brûle une seconde fois, plus souvent même que le Royaume-Uni dont les émeutes de 2011 ont ravagé Londres. Emmanuel Macron tient une position de modération fort bienvenue pendant la crise actuelle. Déjà après l'affaire Michel Zecler, en 2020, il avait dénoncé « *l'agression inacceptable* » du producteur noir par des policiers, et demandé des propositions pour réformer la police, « *pour réaffirmer le lien de confiance (...) et pour lutter plus efficacement contre toutes les discriminations* ». Quant à la « *nouvelle instance parlementaire de contrôle des policiers* » annoncée en 2021, elle a disparu dans les sables.

Le laxisme des responsables politiques

La botte secrète pour ne rien changer ? Parler de déontologie et de changement de la formation des policiers. Ce sont deux feuilles de vigne posées sur les problèmes systémiques. Elles cachent les problèmes de doctrine approximative, de contrôle externe insuffisant, d'encadrement local inadapté. Et surtout, le laxisme des responsables politiques en matière de discrimination et de violence policière. Résultat : pas de stratégie pour changer la police, pas de suivi, pas d'évaluation. Mais que faut-il pour que les élus ouvrent les yeux ?

La violation des droits par des policiers, à commencer par le droit à la vie, est vécue comme particulièrement insupportable. La raison en est simple : la police agit au nom de la loi. Comment croire dans les grands principes déclamés du haut des estrades lorsqu'on fait de manière répétée l'expérience de leur vacuité ? C'est pourquoi les mauvaises pratiques policières sapent les fondements de la République. Il est temps d'y mettre un terme. Seule une réforme systémique le permettra, en commençant par l'abrogation de la loi de 2017.

Sebastian Roché est directeur de recherche au CNRS, auteur de « La Nation inachevée. La jeunesse face à l'école et la police » (Grasset, 2022).